La Fédération Française de Parachutisme pérennise son partenariat avec la ville de Vichy et l'Office de Tourisme et du Thermalisme de Vichy pour l'organisation des championnats de France.

Le mercredi 24 mai, à 10h30, à la Mairie de Vichy (03), Salle des Mariages - Place de l'Hôtel de ville, la Fédération Française de Parachutisme signera une convention dans le cadre de l'organisation des championnats de France de Parachutisme, en présence de Bernard Kajdan, Adjoint au Maire délégué aux Sports et au Tourisme, Jérôme Joannet, Directeur Général de l'Office de Tourisme et de Thermalisme et Marie-Claude Feydeau, Vice-Présidente de la Fédération Française de Parachutisme.

La Ville de Vichy, l'Office de Tourisme et du Thermalisme de Vichy et la Fédération Française de Parachutisme entretiennent, depuis longtemps, une relation forte, portée par l'organisation d'un événement phare : les championnats de France de parachutisme. Depuis six éditions, des centaines de compétiteurs investissent l'aérodrome de Vichy-Charmeil pour se disputer le titre national dans six disciplines (Voile Contact, Vol Relatif, Free Fly, FreeStyle, Précision d'Atterrissage/Voltige, handisport et ascensionnel)
Du 4 au 13 août 2017, la FFP organisera la 60e édition de cette compétition d'ampleur, soutenue par les institutions locales. Vichy, ville sportive, s'impose comme un partenaire de poids grâce à la mise à disposition de ses infrastructures, gages de confort et de performances pour les athlètes.

La Ville de Vichy et la Fédération Française de Parachutisme souhaitent pérenniser ce lien à travers la signature d'une convention sur les quatre prochaines années, donnant ainsi à la FFP la possibilité d'assurer les conditions de pratique optimales pour ses licenciés.

Dans le cadre de ce partenariat, un voyage de presse sera organisé pour les prochains championnats de France.

www.ffp.asso.fr / Facebook / Twitter
Contact Presse : *Marie-Luce Bozom - Tel. : 06 15 15 63 20 / 04 73 263 263*
E-mail : phoebus-communication@orange.fr